

Appel de Candidatures de la SAFER Ile-de-France

Articles L 143.3 et R 142.3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Ile-de-France se propose de **rétrocéder ou d'échanger** les biens fonciers ci-dessous désignés :

Département : SEINE-ET-MARNE (77)

1) Commune : CITRY (77) - 9 ha 43 a 02 ca

Parcelles cadastrées : - Le champ du frene: C-632 - Le plessier: C-405-406-407-408-409-410-412-415 - Les haronnets: C-3-5 - Les terres noires: C-672-674-675-677-689-690. Ce bien figure en zone naturelle du Plan Local d'Urbanisme. Bâtiments d'habitation et d'exploitation. Propriété libre de tout bail à l'exception de la maison de gardien.

2) Commune : DARVAULT (77) - 37 a 94 ca

Parcelles cadastrées : Les fromonvilles: ZA-70-71-195-197. Ce bien figure en zone A du Plan Local d'Urbanisme.

3) Commune : USSY-SUR-MARNE (77) - 57 a 80 ca

Parcelles cadastrées : Le clos bourdon: E-174-175 - Le clos maillard: D-426 - Les clos: E-155-156-161-609 - Les cotes ouest: D-456. Ce bien figure au Règlement national d'urbanisme de la commune.

Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-après, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question. Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, **OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : www.saferidf.fr, AU PLUS TARD LE 13/02/2018**. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération. SAFER Ile-de-France 19 rue d'Anjou 75008 PARIS - Tél. : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50.

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.